

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: l'attribution des places d'apprentissage est plus difficile que l'an dernier

Zurich, le 5 avril 2023. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève régulièrement les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats du nouveau relevé de mars 2023 montrent que l'attribution des places d'apprentissage pour cet été est encore moins avancée qu'en 2022. Les entreprises indiquent qu'elles ont encore plus de peine, cette année, à recruter des apprenti-es qui leur conviennent. Elles constatent aussi que l'attractivité de l'apprentissage professionnel a pâli depuis le début de la pandémie. Une part considérable des entreprises continue de réduire son offre de places d'apprentissage pour le début des formations en 2023. Ce phénomène touche en particulier les petites entreprises qui disent souvent ne pas proposer d'apprentissage chaque année.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2023

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprenti-es actuel-les et futur-es en Suisse. Depuis la suppression des mesures de protection le 1^{er} avril 2022, la question centrale est celle de savoir dans quelle mesure les conséquences à long terme possibles et les évolutions futures de la pandémie influencent le «Pouls des places d'apprentissage». Les derniers résultats montrent la situation des apprenti-es telle qu'elle a été relevée dans le sondage de mars 2022 et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du dernier relevé en novembre 2022 et avec ceux de mars 2022 et de mars 2021, soit deux ans plus tôt.

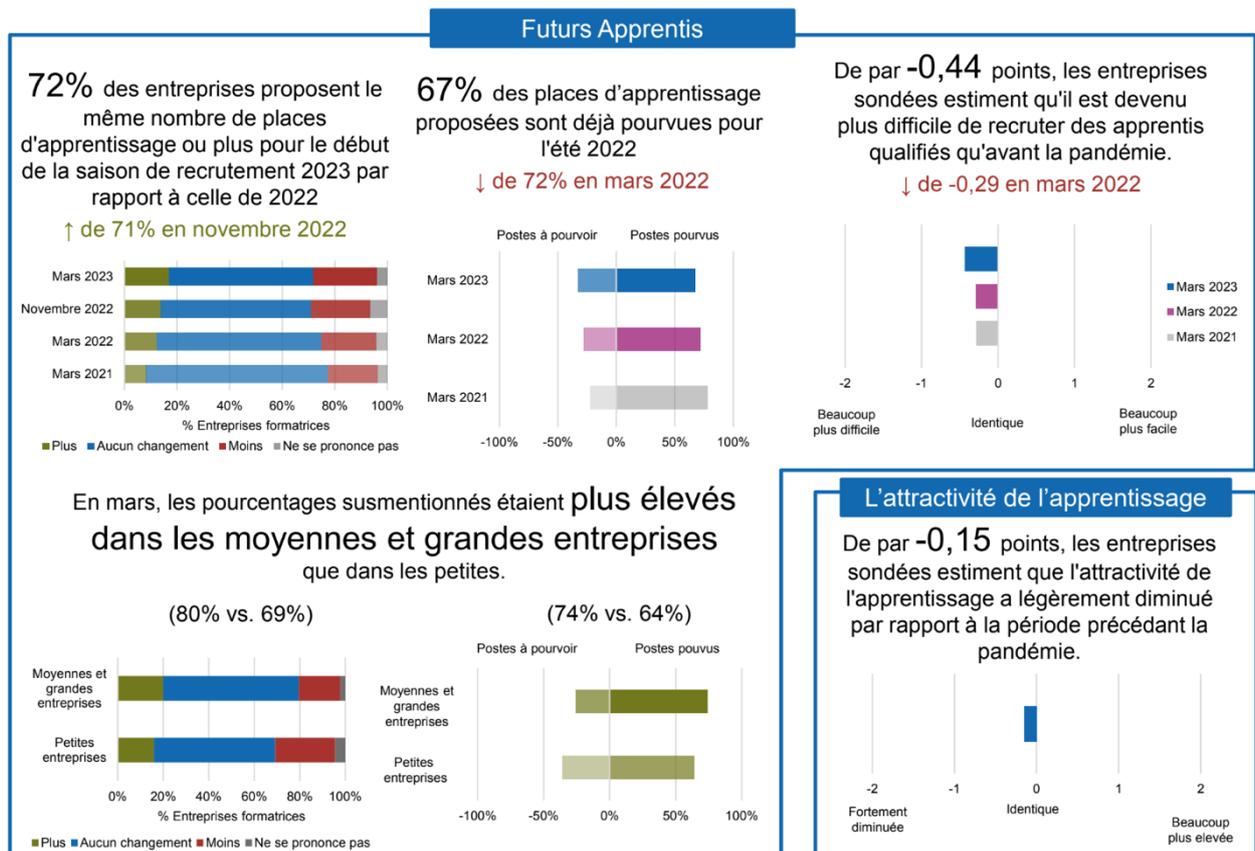


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mars 2023.

Les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mars 2023 présentent un choix de résultats concernant les futur-es apprenti-es, qui sont au cœur de cette évaluation compte tenu du début prochain des apprentissages. Les résultats montrent également comment les entreprises considèrent le changement d'attractivité de l'apprentissage professionnel depuis le début de la pandémie.

En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève depuis trois ans déjà les événements actuels dans les entreprises formatrices de Suisse depuis le début de la pandémie de COVID-19 en avril 2020. Après 29 vagues de relevés, celui de mars 2023 est en principe le dernier de la série.

En **mars 2023**, les résultats du «Pouls des places d'apprentissage» montrent, comparés au dernier relevé de novembre 2022, et à ceux de l'année d'avant (mars 2022) et à la situation il y a deux ans (mars 2021), les évolutions suivantes:

- Pour les **futur-es apprenti-es**, qui prévoient de commencer un apprentissage cet été, la situation de **l'offre de places d'apprentissage** semble similaire à ce qu'elle était en novembre 2022: même si 72% (71% en novembre 2022) des entreprises indiquent qu'elles proposeront cet été autant (55%; 57% en novembre 2022) ou plus (17%; 14% en novembre 2022) de places d'apprentissage que l'année dernière, la part de celles qui réduisent leur offre de places d'apprentissage est toujours de 24% (22% en novembre 2022).

Concernant l'offre de places d'apprentissage, des différences se dessinent suivant la taille des entreprises. Alors qu'en mars 2023, les moyennes et grandes entreprises étaient en tout 80% à proposer autant ou plus de places par rapport à l'année d'avant, cette part n'était que de 69% dans la catégorie des petites entreprises. Dans le même temps, une part inférieure de grandes et moyennes entreprises a indiqué en mars 2023 vouloir réduire son offre de places d'apprentissage cet été (18% contre 26%).

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève les places d'apprentissage déjà occupées et encore vacantes des entreprises. En mars, la **part des places d'apprentissage déjà attribuées** pour cet été était de 67%, alors que 33% cherchaient encore preneur ou preneuse. Cette part est inférieure à celle des deux dernières années. En mars 2022, à la même période, 72% des places d'apprentissage proposées pour l'été 2022 étaient occupées, et ce chiffre était même de 78% en mars 2021.

Pour les entreprises, il n'est pas toujours facile de recruter **des apprenti-es qui leur conviennent**. Elles indiquent que par rapport à la période avant la pandémie, il est devenu plus difficile de recruter des jeunes qui conviennent (-0,44 sur une échelle de -2 «plus difficile» à 2 «plus facile»). Une comparaison avec les résultats de mars 2022 montre que selon les entreprises, ce problème a pris de l'ampleur – ce qui correspond à l'occupation légèrement inférieure des places d'apprentissage cette année. Les entreprises évaluent la difficulté à trouver des apprenti-es adéquats avec en moyenne seulement -0,29 point en mars 2022 contre -0,28 point en mars 2021.

- La difficulté à pourvoir les places d'apprentissage peut avoir de nombreuses causes: une possibilité est que **l'attractivité de l'apprentissage professionnel** a diminué avec le temps. Dans de telles conditions, la réserve de futur-es apprenti-es bien qualifié-es serait moins importante. Le «Pouls des places d'apprentissage» a interrogé les entreprises sur ce sujet dans le sondage actuel. Les entreprises pensent que l'attractivité de l'apprentissage professionnel a légèrement diminué par rapport à l'école de formation générale (p. ex. gymnase ou école de culture générale) depuis le début de la pandémie (-0,15, sur une échelle de -2 «attractivité bien plus faible» à 2 «attractivité bien plus élevée»).

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2023 dans la «Fiche d'information de mars 2023» en annexe.

Conclusion

La situation en matière **d'offres de places d'apprentissage** a peu changé en comparaison de la situation en novembre 2022. Une part considérable des entreprises continue d'indiquer qu'elle va réduire son offre pour le début des apprentissages cet été. Cette part a légèrement augmenté par rapport à mars 2022. Il faut toutefois noter que ce cas de figure concerne uniquement les petites entreprises occupant moins de 50 personnes et non les moyennes et grandes entreprises. La taille des entreprises apparaît donc comme un facteur décisif pour l'offre de places d'apprentissage. La raison principale d'une réduction ou d'un maintien en l'état de l'offre de places d'apprentissage à l'été 2023 par rapport à l'année précédente est que les entreprises n'engagent pas des apprenti-es chaque année. Cette raison est citée particulièrement souvent par les petites entreprises. L'évolution observée dans l'offre de places d'apprentissage pourrait donc entre autres résulter du comportement cyclique des petites entreprises dans la conception de leur offre.

En mars 2023, **l'occupation des places d'apprentissage** est encore un peu à la traîne par rapport au mois de mars de l'année précédente. L'écart entre les différentes catégories professionnelles s'est par ailleurs creusé. La situation des catégories professionnelles qui avaient déjà de la peine à recruter l'an dernier s'est encore aggravée. Celle des catégories professionnelles ayant moins de peine à pourvoir leurs places d'apprentissage est restée la même ou s'est même améliorée.

Ces observations pourraient être liées au fait qu'il est devenu une nouvelle fois plus difficile, pour les entreprises, de recruter des **apprenti-es qui leur conviennent**. Selon les entreprises, la résistance des candidat-es est en particulier plus faible qu'avant la pandémie. Les compétences en matière de lecture, d'écriture, d'expression orale et en mathématiques sont aussi moins bonnes qu'avant. La difficulté à trouver des apprenti-es bien qualifié-es pourrait être liée à l'appréciation des entreprises concernant l'évolution de **l'attractivité de l'apprentissage professionnel**. En effet, selon les entreprises, elle a quelque peu diminué depuis le début de la pandémie par rapport à l'attractivité des écoles de formation générale.

Il faut continuer d'observer ces changements au sein du réseau de partenaires. Une mesure possible pour les entreprises concernées serait par exemple de faire plus de publicité en ligne sur les réseaux sociaux. A ce jour pourtant, seul un quart des entreprises disent recourir à cet instrument.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» de mars 2023

En mars 2023, **1946 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles occupent **14 195** apprenti-es dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,13% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de mars 2023 est en annexe.
- La fiche d'information de mars 2023 est pour l'instant la **dernière**.
- Pour marquer trois ans de «Pouls des places d'apprentissage», nous organisons un **webinaire anniversaire** le 13 avril 2022 à 10 h 30. Nous vous présenterons à cette occasion la quintessence des trois dernières années et en discuterons avec les participant-es. [Vous pouvez vous inscrire ici.](#)

Contact et informations:

- Dr Thomas Bolli, directeur du Swiss Education Lab à l'ETH Zurich (044 632 61 08)
 - Domenica Mauch, Directrice et responsable de la marque et de la formation (079 777 83 81)
 - E-mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «pouls» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Codoc
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- ICT Formation professionnelle
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- MMTS-MultimediaTec Swiss
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA